

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Chef du service Visa des interventions

Agence comptable / Service Visa des interventions

N° appel à candidature : 24893	Catégorie : A
Cotation parcours professionnel : 3	Cotation Groupe RIFSEEP : 1.2 si corps des attachés de l'Etat (application des barèmes RIFSEEP service centraux du ministère en charge de l'agriculture)
Filière d'emploi : 1 – Élaboration et pilotage des politiques publiques	
Poste vacant au : 1^{er} février 2025	Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 - 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine.

Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application de l'article 6 ter de la loi n°84-16). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application de l'article 4 de la loi n°84-16), éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

Une Agence comptable commune a été mise en place le 1^{er} mai 2020 entre l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-Mer (ODEADOM), de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et du groupement d'intérêt public « Agence française pour la développement et la promotion de l'agriculture biologique » (Agence Bio).

Support de l'emploi, FranceAgriMer est, avec le ministère de l'Agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement. Ses missions consistent principalement à :

- Mettre en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gérer des dispositifs de régulation des marchés ;
- Assurer un suivi des marchés, proposer des expertises économiques et techniques, par exemple, en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- Organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

Créé en 1984, l'ODEADOM est le pendant de FranceAgriMer pour l'outre-mer. Il est chargé d'œuvrer en faveur de l'économie agricole pour les cinq départements d'outre-mer et trois collectivités d'outre-mer (Saint-Barthélemy, la partie française de Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon).

L'INAO accompagne les producteurs qui s'engagent dans les démarches de qualité et gère plus globalement les signes d'identification de l'origine et de la qualité pour les produits fabriqués en France (AOC, AOP, IGP, AB (agriculture biologique) et label rouge).

L'Agence Bio a pour mission de communiquer et d'informer sur l'agriculture biologique et ses produits, de développer et d'approfondir l'Observatoire national de l'agriculture biologique, de faciliter la concertation entre partenaires, de contribuer au développement de la structuration des filières et de gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés.

Une soixantaine d'agents des établissements concourent aux missions de l'Agence comptable, qui se caractérisent par l'importance des opérations sur crédits européens (environ 1 000 M€/an).

Le service Visa des interventions regroupe les agents et les activités relatives aux aides nationales et aux aides européennes de FranceAgriMer, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio. L'équipe d'une trentaine de personnes est répartie en 4 unités, placées sous la responsabilité de chefs d'unité, et une mission. L'une des unités (7 agents) est située au sein de la délégation nationale de Libourne (Gironde).

Le service est chargé :

- Du visa, c'est-à-dire la réalisation des contrôles relevant du comptable public (ordres de payer et ordres de recouvrer) des mesures d'intervention ;
- De la gestion des cautions bancaires présentées par les entreprises bénéficiaires des dispositifs d'aide ;
- Des relations avec les différents corps de contrôle interne à FranceAgriMer ou à l'ODEADOM et externe, notamment la Commission de certification des comptes des organismes payeurs (C3OP).

Le chef de service est fondé de pouvoir assistant. Il représente notamment l'agent comptable lors des CODIR de l'ODEADOM.

Objectifs du poste :

- Coordonner et animer les équipes pour assurer la bonne répartition de la charge de travail, renforcer l'harmonisation des pratiques, la polyvalence et l'efficacité des unités ;
- Piloter les opérations de modernisation des outils et des procédures ;
- Veiller à la qualité des opérations de contrôle relevant de l'agent comptable ;
- Assurer la qualité du dialogue avec les services gestionnaires ;
- Organiser les activités du service pour garantir le respect des conditions d'agrément en tant qu'organisme payeur européen.

Missions et activités principales :

- Pilotage et organisation de l'activité du service ;
- Participation au processus de mise en place des dispositifs d'aide avec les services gestionnaires ;
- Pilotage des outils de modernisation et des méthodes (nouvel outil unique de visa, e-caution, finalisation de la dématérialisation des procédures, ...) ;
- Veille et diffusion auprès des équipes de la réglementation juridique, comptable et financière ;
- Pilotage du contrôle interne du service ;
- Préparation des projets de réponse aux audits internes et externes.

Relations fonctionnelles du poste :

Pour FranceAgriMer, services gestionnaires (direction Interventions, direction Marchés, études et prospective, mission Affaires européennes et internationales), service Juridique et de Coordination communautaire, service Systèmes d'information.

Pour l'ODEADOM, services gestionnaires (Secrétariat général, Service des productions de diversification, Service des grandes cultures), Services des contrôles et de suivi des audits et Direction.

Pour l'Agence Bio, la Direction.

Auditeurs internes et externes,

Autres services de l'Agence comptable.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Capacité à piloter et à manager.
- Aptitude à la conduite de projets.
- Maîtrise des règles de la comptabilité publique.
- Connaissance de la réglementation européenne appréciée.

Savoir-faire / Maîtrise

- Capacité d'analyse et d'organisation, esprit de synthèse, rapidité, rigueur et méthode, autonomie, prise d'initiative, qualités relationnelles.
- Aptitudes managériales confirmées.
- Savoir rédiger (comptes rendus, notes, procédures).
- Aptitude à rendre compte.
- Maîtrise des outils bureautiques.

Diplôme – Expérience professionnelle

Contraintes du poste :

Poste clé¹ : Oui Non

Poste à caractère sensible² : Oui Non

Poste à privilèges³ : Oui Non

Personnes à contacter

Jean-Marc ECOIFFIER, Agent comptable - jean-marc.ecoiffier@franceagrimer.fr - Tél. : 01.73.30.23.00

Jérôme MELANIE, Fondé de pouvoir - jerome.melanie@franceagrimer.fr - Tél. : 01.73.30.27.19

Tiphaine LELIEVRE, chargée de mission - mobilite@franceagrimer.fr - Tél. : 01.73.30.22.35

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus. L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité (2 jours maximum par semaine).

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Chaque agent doit adhérer au régime de Protection Sociale Complémentaire obligatoire du Ministère de l'Agriculture.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale ainsi que d'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10 décembre 2024

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.